



**PREFECTURE
DES YVELINES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°78-2024-109

PUBLIÉ LE 25 MARS 2024

Sommaire

Préfecture des Yvelines / Cabinet

78-2024-03-19-00016 - Arrêté-Saint-Nom-la-Bretèche - 15 décembre

2023-20240319-0905 (1 page)

Page 3

78-2024-03-18-00027 - Arrêté-Sartrouville - 10 novembre

2023-20240319-0926-1 (1 page)

Page 5

Préfecture des Yvelines

78-2024-03-19-00016

Arrêté-Saint-Nom-la-Bretèche - 15 décembre
2023-20240319-0905



**PRÉFET
DES YVELINES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture
Service du cabinet
Bureau de la représentation de l'État**

**Arrêté portant attribution de la
médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement**

**Le préfet des Yvelines,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,**

Vu le décret du 16 novembre 1901, modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée ;

Arrête :

Article 1^{er} : La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- Monsieur Emmanuel BRIDARD, Adjudant de sapeurs-pompiers de la Caserne des sapeurs-pompiers des Mureaux.

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général et Monsieur le Secrétaire Général adjoint sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fait à Versailles, le **9 MARS 2024**

Le préfet,

Frédéric ROSE

Adresse postale : 1 rue Jean Houdon - 78010 Versailles Cedex
Accueil du public : 1 avenue de l'Europe – Versailles
Tél : 01.39.49.78.00

Retrouvez nos jours et horaires d'ouverture d'accueil du public sur le site : www.yvelines.gouv.fr

Préfecture des Yvelines

78-2024-03-18-00027

Arrêté-Sartrouville - 10 novembre
2023-20240319-0926-1



**PRÉFET
DES YVELINES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture
Service du cabinet
Bureau de la représentation de l'État**

**Arrêté portant attribution de la
médaillon de bronze pour actes de courage et de dévouement**

**Le préfet des Yvelines,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,**

Vu le décret du 16 novembre 1901, modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée ;

Arrête :

Article 1^{er} : La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- Monsieur Dylan BERGERON, Brigadier-chef principal de la Police municipale de Sartrouville,
- Monsieur Arnaud LEPRESLE, Gardien-brigadier de la Police municipale de Sartrouville,
- Monsieur Kévin BEATO, Gardien-brigadier de la Police municipale de Sartrouville.

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général et Monsieur le Secrétaire Général adjoint sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fait à Versailles, le **18 MARS 2024**

Le préfet,

Frédéric ROSE

Adresse postale : 1 rue Jean Houdon - 78010 Versailles Cedex
Accueil du public : 1 avenue de l'Europe – Versailles
Tél : 01.39.49.78.00

Retrouvez nos jours et horaires d'ouverture d'accueil du public sur le site : www.yvelines.gouv.fr